



COMITE CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE (UNSAC)

**40e réunion ministérielle, Luanda (Angola)
1-5 Juin 2015**

Tous les communiqués publiés par l'Unité de l'Information publique



Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale
BP 23773 Libreville, Gabon
Tel. +(241) 05722323
ouendji@un.org – piounoca@un.org
<http://unoca.unmissions.org>

Situation sécuritaire en Afrique centrale : Luanda abritera la 40^e réunion de l'UNSAC du 1^{er} au 5 juin

Libreville (Gabon), 29 mai 2015 – La 40^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) aura lieu du 1^{er} au 5 juin 2015 à Luanda, la capitale de l'Angola. Elle permettra d'évaluer la mise en œuvre des programmes de désarmement et de limitations des armes dans la sous-région ainsi que des actions menées pour lutter contre les groupes terroristes, en particulier Boko Haram. Ce sera aussi l'occasion de faire le tour d'horizon de la situation géopolitique dans les onze pays membres.

Sur ce dernier point, les experts de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) présenteront un rapport analytique et prospectif sur l'état des lieux en Angola, au Burundi, au Cameroun, en République Centrafricaine (RCA), au Congo, en République démocratique du Congo (RDC), au Gabon, en Guinée Equatoriale, au Rwanda, à Sao Tomé et Príncipe, et au Tchad. Cet exercice, qui constitue l'un des temps forts de la réunion, est d'une très grande importance. L'occasion est en effet donnée aux participants d'échanger et de discuter des informations ayant parfois valeur d'alerte précoce.

Lors de la 37^e réunion de l'UNSAC tenue du 19 au 23 décembre 2013 à N'Djamena (Tchad), le rapport de la CEEAC avait par exemple indiqué qu'au Burundi, la controverse sur la « révision éventuelle de la constitution et la possibilité pour l'actuel Chef de l'Etat de se représenter en 2015 », faisaient partie des éléments susceptibles de provoquer un « retour des tensions et de la violence ». La conjoncture politique dans ce pays sera sans doute au cœur des préoccupations lors de la 40^e session de Luanda, compte tenu de la tournure dramatique des événements depuis l'annonce de la candidature du Président Pierre Nkurunziza pour un troisième mandat.

Dans une déclaration publiée le 23 mai dernier, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a invité les dirigeants politiques burundais à « placer la paix et la réconciliation nationale au-dessus des intérêts partisans ». Son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, qui prendra part à la réunion de l'UNSAC, multiplie les messages allant dans le même sens et traduisant le souci de l'ONU de favoriser une issue pacifique à la crise burundaise.

Au-delà du caractère conflictogène des processus électoraux dans la plupart des pays de la sous-région, le contexte est aussi marqué par les efforts toujours en cours pour normaliser la situation en RCA. Le prolongement technique de la transition souhaité par le Forum national de Bangui a été entériné par le 16^e Sommet ordinaire de la CEEAC, afin de permettre aux autorités compétentes d'organiser des « élections crédibles et transparentes avant la fin de l'année 2015 ».

De nombreux autres sujets seront à l'ordre du jour de la 40^e réunion de l'UNSAC : la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, le phénomène du braconnage, le trafic des drogues, les groupes armés, le terrorisme, etc. Il sera notamment question de faire le bilan depuis la 39^e rencontre tenue du 1^{er} au 5 décembre 2014 au Burundi. Celle-ci s'était achevée par l'adoption de plusieurs recommandations et de la Déclaration de Bujumbura sur « la menace liée aux activités terroristes du groupe Boko Haram sur la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique centrale ».

La Présidence tournante du Comité est actuellement assurée par le Ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale du Burundi. A Luanda, l'Angola prendra les commandes pour une période de six mois. Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), qui a envoyé une mission avancée sur le terrain depuis près d'une semaine, continuera à jouer pleinement le rôle de Secrétariat qui lui a été confié en mai 2011.

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 113/10-2015

Afrique centrale : M. Ban Ki-moon préoccupé par les violences provoquées par les disputes d'ordre constitutionnel

Luanda (Angola) / Libreville (Gabon), 4 juin 2015 – Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, exprime ses vives préoccupations face aux violences provoquées par les « différences politiques et disputes d'ordre constitutionnel dans certains Etats » de la sous-région. Il invite les différentes parties prenantes à éviter de telles situations, notamment en période électorale. Les désaccords doivent en effet être réglés par « le dialogue pour contribuer à consolider la démocratie », rappelle-t-il dans un message lu jeudi 4 juin à Luanda (Angola) par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, lors de la 40^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC).

M. Ban Ki-moon a du reste noté, pour le regretter, que cette session se tient dans un contexte régional marqué par « une montée de l'insécurité et une exacerbation des tensions politiques ». Il a rassuré les onze Etats membres¹ du Comité que le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) « continuera [...] d'appuyer [leurs] efforts de promotion de la stabilité dans la sous-région », en collaboration avec les entités onusiennes compétentes. A cet égard, le Secrétaire général de l'ONU a évoqué la nécessité impérieuse de renforcer les ressources dudit Bureau, conformément à la recommandation d'une mission qui a séjourné à Libreville du 26 au 28 mars 2015 dans le cadre de l'évaluation du mandat et des besoins de l'UNOCA. La 39^e réunion de l'UNSAC avait déjà pris conscience de cette contrainte. Elle avait plaidé en faveur d'une réflexion sur « l'accroissement des moyens financiers et matériels » de l'UNOCA afin de lui permettre de faire face à l'expansion de ses activités, y compris en matière de lutte contre les mouvements terroristes, de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

Les participants à la 40^e session ont réitéré ce vœu, compte tenu de l'ampleur des défis qui interpellent ce Bureau inauguré le 2 mars 2011, et dont le chef représente l'ONU au sein de la médiation internationale sur la République Centrafricaine (RCA). Si l'espoir y est permis après le Forum de réconciliation nationale tenue du 4 au 11 mai, il est crucial que les moyens soient mobilisés pour que « les recommandations qui en sont issues soient rapidement mises en œuvre ».

Plusieurs autres challenges ont été énumérés par M. Ban Ki-moon. Outre le trafic illicite d'espèces sauvages, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée et les activités néfastes des groupes armés, il a évoqué les attaques répétées de Boko Haram. Sur ce dernier point, le Secrétaire général des Nations Unies se réjouit des efforts régionaux en cours pour lutter contre cette secte, qui constitue une grave menace à la paix et à la sécurité. Il salue la récente installation, à N'Djamena (Tchad), du quartier général de la Force multinationale mixte, dont le Commandement vient d'être confié au Major général Tukur Yusuf Buratai, de nationalité nigériane. Il encourage par ailleurs les États d'Afrique centrale et de l'Ouest à poursuivre et à renforcer leur coopération.

Dans ce contexte, M. Ban Ki-moon renouvelle également son soutien à l'organisation d'un Sommet conjoint de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il souligne que cette rencontre de haut niveau devrait permettre, entre autres, de s'attaquer de manière globale aux causes profondes de Boko Haram « en mettant notamment l'accent sur la protection des droits de l'homme, l'état de droit et le développement socioéconomique ».

En attendant, le Secrétaire général des Nations Unies constate avec satisfaction que « l'élaboration de la stratégie intégrée de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale progresse et que les Etats d'Afrique centrale y participent activement ». Les Etats membres de l'UNSAC se sont engagés à poursuivre ce travail de fond tout en suivant avec une attention particulière l'évolution de la situation au Burundi et en RCA. Ils ont d'ailleurs adopté deux Appels distincts réaffirmant leur détermination à continuer à s'impliquer fortement dans toutes les actions visant la résolution définitive de la crise dans ces deux pays. Ils évalueront le chemin parcouru lors de la 41^e réunion prévue à Libreville dans six mois. A cette occasion, le Ministre gabonais des Affaires étrangères, de la Francophonie et de la Coopération régionale sera porté à la présidence tournante du Comité. Elle est actuellement assurée par l'Angola où la 40^e session avait commencé le 1^{er} juin 2015.

¹ Angola, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Tchad